

La Chine en Afrique du Nord

François Lafargue

Docteur en Géopolitique et en Sciences politique
Professeur à l'École supérieure de Gestion, Paris

Depuis une dizaine d'années, la présence économique de la République populaire de Chine (RPC) en Afrique a fortement progressé (Goldstein et Pinaud, 2006). Les pays d'Afrique sont devenus des fournisseurs de premier plan en matières premières énergétique et minière de la Chine. Mais l'intérêt de la Chine pour l'Afrique du Nord s'explique aussi par la proximité de cette région avec l'Union européenne, le premier marché mondial de consommateurs, par la qualification de la main d'œuvre locale et un niveau de vie comme au Maroc, sensiblement plus élevé qu'en Afrique sub-saharienne.

La Chine en Afrique du Nord : un état des lieux

Les échanges commerciaux entre la RPC et le continent africain ont connu une nouvelle progression en 2007. Le commerce bilatéral ¹ est passé de 39,7 milliards de dollars en 2005 à 55,5 milliards en 2006, puis à 73,3 milliards en 2007. En Afrique du Nord, la Chine a encore consolidé ses positions commerciales en accroissant ses parts de marché de manière significative. Les échanges bilatéraux entre la Chine et d'autre part, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Libye et l'Égypte se sont établis à 13,9 milliards de dollars en 2007 contre 10,1 milliards l'année précédente (soit une hausse de 38 %).

En 2007, la Chine est désormais un fournisseur de premier plan pour les États de la rive sud de la Méditerranée. La RPC est désormais le 1^{er} fournisseur

de l'Égypte, le 3^e de l'Algérie, du Maroc comme de la Libye et le 7^e de la Tunisie. Les importations chinoises ne cessent de progresser (de 38 % en Algérie et de 47 % en Égypte) par rapport à 2006. La Chine devrait d'ailleurs devenir en 2008, le 2^e fournisseur de l'Algérie après la France mais devant l'Italie. Néanmoins comme pour les autres pays d'Afrique du Nord, le commerce bilatéral est profondément déséquilibré. Le taux de couverture de la Tunisie dans son commerce avec la Chine n'est que de 6 % contre 42 % pour l'Algérie. Et ces cinq pays d'Afrique du nord ne représentent que 3,4 % des échanges de la RPC en 2007. Pourtant ces chiffres encourageants pour Pékin ne doivent pas masquer une certaine réalité. La RPC ne parvient pas à traduire ses gains commerciaux en influence politique et en coopération énergétique.

La RPC a noué des relations étroites avec les pays du Maghreb au moment des indépendances, en 1956 avec l'Égypte et en 1958 avec le Maroc. En décembre 1958, la Chine fut le premier État non arabe à reconnaître le gouvernement provisoire de la république algérienne (GPRA). Après l'indépendance de l'Algérie, les relations politiques resteront étroites, marquées par de fréquentes rencontres bilatérales. Lors de ses récents voyages en Afrique, Hu Jintao s'est rendu en Algérie et en Égypte (2004) puis au Maroc (2006), mais son troisième déplacement en Afrique, en janvier 2007, ne comportait aucune étape en Afrique du Nord. Seules les relations diplomatiques avec la Libye ont été instaurées plus tardivement en 1978, puisque Tripoli reconnaissait jusqu'alors l'île de Taiwan. Et en dépit de la rupture des relations diplomatiques, la Libye continue d'entretenir des liens assez étroits avec l'île nationaliste qui vient d'ouvrir, au début de l'année 2008, un bureau de représentation commerciale en Libye. En janvier 2006, le fils de

¹ Données du ministère du commerce extérieur de la RPC : www.mofcom.gov.cn

Mouammar Kadhafi, Seif el-Islam, s'est ainsi rendu en visite à Taiwan, et Tripoli a reçu en mai 2006, le président taïwanais, Chen Shui-bian, au retour d'un déplacement au Costa Rica.

Comme dans de nombreux pays d'Afrique comme l'Angola, la RPC a construit en Afrique du Nord de nombreuses infrastructures civiles. L'Algérie de par ses fortes réserves en devises (de l'ordre de 110 milliards de dollars à la fin de l'année 2007) apportée par la manne pétrolière, est devenue un marché privilégié pour les entreprises chinoises de BTP (bâtiment et travaux publics). Le plan de soutien à la relance économique décidé en 2001 par le gouvernement algérien vise à améliorer les infrastructures routières, ferroviaires et maritimes du pays et à construire plus d'un million de logements (Lafargue, 2007). Les sociétés chinoises ont multiplié l'édification d'ouvrages de génie civil. La CSCEC (China State Construction & Engineering Corporation) a construit plusieurs bâtiments comme l'hôtel Sheraton à Alger ou le centre commercial Al Qods, présenté par ses promoteurs comme le plus grand centre commercial d'Afrique. La CSCEC a aussi bâti de nombreuses infrastructures civiles et industrielles comme le centre hospitalier d'Oran ou encore l'aérogare d'Alger et achève le nouveau siège du ministère des affaires étrangères à Alger. En septembre 2007, la CSCEC a remporté le contrat de construction de 700 logements dans la ville nouvelle de Massinissa. Le consortium chinois CITIC-CRCC a obtenu pour un montant de 6,2 milliards de dollars, la construction de deux des trois tronçons de l'autoroute reliant Annaba à Tlemcen. La société chinoise Sinohydro effectue les travaux d'assainissement dans la vallée du Souf en Algérie, et est associée à la construction de plusieurs barrages dans le pays, comme celui de Bouggous dans la *wilaya* d'El Tarf. Enfin la CSCEC va participer aux travaux d'agrandissement de l'université de Mansourah à Tlemcen. La présence de Pékin ne se limite pas au secteur du bâtiment. Plusieurs autorisations de prospections minières ont été accordées en juin 2007, à des sociétés chinoises comme CGC Overseas Construction et China Geo Engineering. Quelques mois plus tôt, en janvier 2007, la société minière chinoise Shaolin a signé deux contrats afin de pouvoir engager des prospections dans le sud du pays dans la région de l'Ahaggar dans la *wilaya* de Tamanrasset.

Dans la téléphonie, les entreprises chinoises comme Huawei et ZTE (Zhongxing Telecom Equipment) sont également très actives. En janvier 2007, l'entreprise ZTE a inauguré en partenariat avec l'École nationa-

le des postes et télécommunications (ENPT) un centre de formation à Oran. L'équipementier télécoms chinois ZTE a signé en janvier 2008, un accord avec l'opérateur libyen pour construire le premier réseau en Afrique de la norme WiMax. Au Maroc, Huawei est devenu le fournisseur de technologies (IPTV) pour l'opérateur Maroc Telecom. Les constructeurs automobiles chinois s'implantent progressivement, comme en Algérie et en Tunisie (avec notamment le constructeur de véhicules utilitaires, Foryota). La hausse du commerce entre les pays riverains de la Méditerranée et la Chine profite également pleinement à l'Égypte. Le trafic commercial à travers le canal de Suez a connu une forte hausse en 2007, assurant au pays des recettes financières sans précédent. En 2006, l'Égypte a perçu 3,8 milliards de dollars de droits de péages puis 4,6 milliards en 2007 soit 4 % du PIB du pays.

Toujours en Égypte, une entreprise chinoise va investir 30 millions de dollars dans une usine textile dans la ville de Borg al-Arab. Et une entreprise conjointe sino-égyptienne va participer à la mise en valeur de la zone franche de Suez dénommée Sezone.

Les principaux atouts des entreprises chinoises sont leur compétitivité par rapport aux fournisseurs occidentaux (la main d'œuvre chinoise est rémunérée aux conditions du pays d'origine), leur rapidité dans l'exécution des travaux et une qualité jugée supérieure à celle des prestataires locaux. Au Maroc, Transtech Engineering Corporation (TEC) a construit le tunnel ferroviaire de Borj Moulay Omar en 2004 sur la voie qui relie Sidi Kacèm à Meknès, puis mène les travaux de la liaison ferroviaire entre Tanger et le port de Ras R'mel. Le recours aux entreprises chinoises est également justifié par la situation sociale très préoccupante dans la région, comme en Algérie, avec notamment une pénurie criante de logements. Toutefois cette présence étrangère est paradoxale dans un pays où le taux de chômage frappe de l'ordre de 15 % de la population active (30 % pour les moins de 25 ans). Cette main d'œuvre, longtemps n'a guère suscité de réprobation, car les Chinois occupent des métiers que les Algériens refusent d'exercer et puisque leur travail profite directement à la population algérienne. Toutefois, loin des discours officiels, les critiques encore feutrées se multiplient. Le thème de l'immigration chinoise est désormais récurrent dans la presse algérienne comme dans le quotidien *El Watan*. Un sentiment de xénophobie est latent contre ces milliers de travailleurs chinois, qui vivent isolés du reste de la population.

Les motivations de la Chine

La Chine en Afrique du Nord vise à deux principaux objectifs, trouver de nouveaux fournisseurs en matières premières, énergétiques et minières, et accéder à un marché régional de près de 150 millions de consommateurs.

Dans le domaine énergétique, les résultats sont encore mitigés. Les contrats pétroliers conclus par les entreprises chinoises en Afrique du Nord demeurent limités. Dans le domaine des hydrocarbures, la Chine n'est pour le moment qu'un client marginal des pays d'Afrique du Nord puisque seules 2,1 % des exportations en pétrole de l'Algérie sont destinées à la Chine contre 5 % pour la Libye. Au total, cette région d'Afrique du Nord ne couvre que 2 % des importations pétrolières chinoises. La Chine est certes pénalisée par son éloignement vis-à-vis des pays de la Méditerranée, et par l'obligation pour les navires pétroliers d'emprunter le canal de Suez aujourd'hui proche de la congestion.

En Libye en 2004, la CNPC a construit pour le compte de l'italien ENI (Ente Nazionale Idrocarburi) et de la société libyenne NOC (National Oil Corporation), deux oléoducs reliant le champ de Wafa au port de Mellitah, à l'ouest de Tripoli. Mais, pour le moment, les investissements chinois dans le pays restent faibles en dépit de l'intérêt manifesté par Pékin. La Libye dispose de réserves significatives en pétrole (3,4 % des réserves mondiales) et surtout dans les prochaines années, les oléoducs reliant les gisements du bassin de Murzuk (dans le sud-ouest du pays) aux ports de la Méditerranée pourraient être prolongés afin de permettre l'exportation du pétrole du Niger.

Mais en Libye où la CNPC avait investi en profitant de l'isolement du régime, les sociétés chinoises sont désormais confrontées aux concurrents anglo-saxons, depuis la levée des sanctions américaines à partir de 2004. Les premières adjudications n'ont accordé à Pékin que des zones de prospections encore limitées. Et la RPC a même subi un camouflet, puisque à l'occasion d'une troisième session d'adjudication en décembre 2006, la société publique taïwanaise Chinese Petroleum Corporation s'est vue accorder une concession d'exploitation dans le champ de Murzuk 162.

En Algérie, les intérêts américains demeurent très implantés, avec notamment la présence d'Anadarko et d'Amerada. Les péripéties liées à la promulgation de la loi sur les hydrocarbures ont dissuadé de nom-

breux investisseurs de concrétiser leurs projets. En mars 2005, le Parlement algérien avait adopté une législation permettant à des sociétés étrangères de détenir la majorité, voire la totalité du capital des gisements qu'elles découvrirait. Cette législation libérale n'a jamais été appliquée et en octobre 2006, une profonde inflexion de la politique pétrolière a été engagée avec l'adoption de plusieurs amendements (ordonnance n° 06-10 du 29 juillet 2006) stipulant que la Sonatrach devait demeurer majoritaire dans tous les projets d'exploitation.

Pour le moment, les projets de coopération dans le domaine des hydrocarbures restent en deçà des attentes de Pékin. Mais les prochaines années devraient sans doute se révéler plus favorables. Car la Chine pourrait s'avérer bénéficiaire de la mise en place d'un cartel gazier, une idée défendue par Vladimir Poutine et qui associerait notamment l'Algérie, la Russie, le Qatar, le Venezuela et l'Iran. Pékin qui n'est pour le moment qu'un faible importateur de gaz (2 % de sa consommation de gaz est achetée à l'étranger contre 50 % pour le pétrole) devrait voir sous un jour favorable ce projet. Selon le rapport de l'Agence internationale de l'énergie (AIE, 2007) les importations de gaz de la RPC connaîtront une hausse significative dans les vingt prochaines années, pour sans doute couvrir à hauteur de 40 % la demande intérieure en 2015. Si l'Australie et l'Indonésie seront des fournisseurs privilégiés, les pays de la rive sud de la Méditerranée devraient être également sollicités. Pour le moment, 90 % des exportations de gaz de l'Algérie et 65 % pour la Russie vont à destination de l'Union européenne. Pour pouvoir exercer une véritable menace sur les prix, ces deux fournisseurs doivent d'abord réduire leur dépendance commerciale à l'égard de l'Europe, leur premier client. La création d'une OPEP du gaz obligerait donc la Russie et, dans une moindre mesure, l'Algérie à exporter davantage vers l'Asie (principalement la Chine et l'Inde), afin de réduire leur dépendance à l'égard du marché européen.

Les cinq pays d'Afrique du Nord, avec une population de 156 millions de consommateurs, constituent un marché prometteur pour les entreprises de la RPC. Les produits chinois (biens de consommations courants comme le petit électroménager, les vêtements, le thé...) sont adaptés à des populations au pouvoir d'achat encore limité. Le niveau de vie en Tunisie ou au Maroc ne représente que 15 % de celui d'un Français. Les marques occidentales aux prix trop élevés ne correspondent pas aux attentes de la clientèle locale.

L'Afrique du Nord peut aussi servir de tremplin pour les investisseurs chinois, afin d'accéder aux marchés plus matures de la rive nord de la Méditerranée. Le succès des produits *low cost* comme la Logan montre que, là aussi, en Europe communautaire, une clientèle existe pour des produits de technologie rudimentaire mais aux tarifs compétitifs. Haier comme Lenovo testent leur produits en Afrique, améliorent leurs fiabilité et leurs normes de sécurité pour les préparer au marché communautaire.

Une présence chinoise encore limitée

Si les échanges commerciaux progressent de manière significative, la présence économique et financière de la Chine en Afrique du Nord demeure pourtant encore limitée. Pour l'année 2007, selon les données de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED, 2007), les investissements chinois au Maroc ne représentaient que 4,5 % du montant des investissements étrangers directs (IED) entrants et 3 % du stock total. Une situation qui contraste avec certains États d'Afrique subsaharienne où la RPC figure désormais comme premier investisseur. Cette situation s'explique par la taille des économies des pays d'Afrique du Nord et leurs spécificités. En 2007, les investissements étrangers directs se sont établis à 10,2 milliards en Égypte et à 5,2 milliards au Maroc, mais la part de la Chine demeure encore faible.

Cette situation peut s'expliquer de plusieurs manières. En premier lieu, les États du Maghreb et du Mashreq sont bénéficiaires des investissements massifs effectués par les monarchies du golfe arabo-persique et, de manière plus habituelle, par les pays européens. En 2006, la France et l'Espagne ont représenté 61 % des IED au Maroc. Les capitaux chinois ne sont donc pas aussi indispensables qu'en Afrique subsaharienne, là où les bailleurs de fonds occidentaux se montrent plus frileux (à cause notamment de l'instabilité politique, et des pratiques de mauvaise gouvernance). Les pays d'Afrique du Nord, de par leur gestion publique plus rigoureuse, rassurent davantage la communauté financière internationale et peuvent à ce titre obtenir des aides financières de l'Union européenne, du Fonds monétaire international (FMI) ou de la Banque mondiale. L'Algérie comme la Libye estiment que les relations avec la Chine ne doivent pas les mener à une relation exclusive. D'autant que la Chine n'est pas en mesure de leur apporter la haute technologie militai-

re et nucléaire dont ils ont besoin. Les pays du Maghreb préfèrent dans ce domaine se tourner vers les États-Unis, la Russie ou la France. D'ailleurs, à l'occasion de ses visites en Algérie (mars 2006) puis en Libye (avril 2008), Vladimir Poutine a conclu plusieurs contrats d'armements.

L'année 2007 a donc confirmé l'implantation de la RPC en Afrique du Nord. Cette présence asiatique a été dans un premier temps accueillie de manière favorable, mais maintenant les critiques dans la presse au Maghreb, comme dans le magazine marocain *Tel-Quel*, à l'encontre des entreprises chinoises sont de plus en plus fréquentes.

Une présence chinoise contestée

Plusieurs reproches sont adressés aux entreprises de la RPC. La valeur des marchandises importées est volontairement sous-évaluée en douane, et les produits vendus sont de qualité médiocre et se révèlent parfois dangereux. Les sociétés chinoises sont également accusées de ne pas respecter les quotas de pêche qui leur ont été attribués, et d'enfreindre la réglementation sur les zones de pêche.

L'absence de réinvestissement des entrepreneurs chinois en Afrique est également fréquemment dénoncée. Les bénéfices réalisés par les négociants chinois sont rapatriés en Chine. Le déséquilibre des relations commerciales suscite également de plus en plus de reproches. Le taux de couverture du Maroc dans son commerce avec la Chine est ainsi passé de 18,6 % en 2006 à 16,3 % en 2007. Et la Chine est souvent perçue comme responsable de la hausse du prix des denrées alimentaires comme le riz ou le blé (le cours du boisseau de blé sur le marché de Chicago a été multiplié par deux depuis mai 2007). En Chine, la diminution de la surface agricole utile (à cause de la faiblesse de l'irrigation et de l'urbanisation du pays) comme les changements de consommation alimentaire entraînent une hausse des importations alimentaires. L'appréciation du baril de pétrole (provoquée notamment par la forte demande asiatique) renchérit aussi le coût du transport des denrées. Enfin, la promotion des agro-carburants en Europe comme aux États-Unis explique également cette inflation des prix des produits agricoles. En Égypte, un pays importateur de blé, la situation sociale devient préoccupante. Plusieurs émeutes ont eu lieu en avril dernier afin de protester contre la hausse du prix du pain et de la farine.

En même temps, le Maroc et la Tunisie sont également les victimes des délocalisations industrielles d'entreprises occidentales, qui décident de s'installer en Chine. Au printemps 2007, le fabricant américain de composants électroniques pour l'industrie automobile Technitrol a annoncé la fermeture de son site de Tunis pour s'installer en Chine.

Au Maroc, la présence des investisseurs chinois dans le secteur textile est jugée avec méfiance. Depuis l'abolition des arrangements multifibres (AMF) le 1er janvier 2005 (qui supprime tout quota pour le textile chinois à l'entrée de l'Union européenne), les entreprises marocaines sont confrontées à la concurrence redoutable des marchandises asiatiques sur le marché européen. La production chinoise a un coût de revient plus faible grâce à sa compétitivité salariale (le coût horaire dans l'industrie manufacturière en Chine est de l'ordre de 0,7 \$ contre 1,25 \$ au Maroc) et à un volume plus important permettant des économies d'échelle. Les petites et moyennes entreprises (PME) marocaines ont alors développé leurs activités dans le domaine du *fast fashion* devenant les sous-traitants privilégiés des marques européennes soucieuses de renouveler régulièrement leurs collections, et cherchant des fournisseurs capables d'assurer en quelques jours leur livraison. Mais sur ce créneau, les entrepreneurs chinois installés dans le royaume notamment à Derb Omar, le grand quartier commercial de Casablanca, sont également actifs, arrivant avec leur propre tissu et n'ayant que faiblement recours à la main d'œuvre locale. De par les accords de libre-échange conclus avec l'Union européenne et les États-Unis, le Maroc est une base de production idéale. Néanmoins, cette année 2007, la production textile, après plusieurs mois de difficultés, a connu une nouvelle vigueur, et le Maroc comme la Tunisie et l'Égypte devraient être bénéficiaires de l'introduction du système pan-euro-méditerranéen de cumul du pays d'origine, progressivement mis en place. Dans le cadre de ce mécanisme, les produits textiles destinés à l'Union européenne doivent être confectionnés ou subir des transformations significatives

dans les États partenaires comme la Turquie, et les cinq pays d'Afrique du Nord. Cette initiative devrait limiter les abus commis par des usines, dont l'activité se limite à des tâches d'assemblage sans réelle valeur ajoutée sur place.

Dans les prochaines années, la Chine devra tenir compte dans cette région, des ambitions de l'Inde. En avril 2008, s'est tenu à New Delhi le premier sommet Inde-Afrique, avec la présence de quatorze chefs d'État et de gouvernement dont ceux de l'Algérie, de l'Égypte et de la Libye. Le commerce bilatéral entre l'Inde et le continent noir est en progression constante (25 milliards de dollars en 2007) mais reste sensiblement inférieur au commerce sino-africain. Com-

Dans les prochaines années, la Chine devra tenir compte dans cette région, des ambitions de l'Inde

me Pékin, New Delhi cherche en Afrique des fournisseurs en matières premières énergétique et minière, et des débouchés pour son industrie. Mais pour le moment, les relations entre l'Inde et l'Afrique du Nord demeurent encore limitées notamment pour des raisons politiques, à cause des liens étroits entretenus entre New Delhi et Israël.

Références

- AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE (AIE) : *World Energy outlook, China and India insights*, 2007.
- CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT (CNUCED), *World Investment Report*, 2007
- GOLDSTEIN A et PINAUD N. *The Rise of China and India. What's in it for Africa*. Paris : OCDE, 2006.
- LAFARGUE F. « La Chine et l'Algérie, entre amitié et Réalpolitik », *Monde chinois*, Paris : Institut Choiseul, n° 10, p. 45-55, 2007